



MAI 2024

## Votre Service de Prévention et de Santé au Travail vous informe



### **MAINTIEN EN EMPLOI DE VOS SALARIES**

Entre les obligations légales, la protection du salarié et la continuité de l'activité de l'entreprise, le maintien en emploi d'un salarié peut être complexe pour un dirigeant.

Pour vous aider à y répondre, **un collectif de partenaires du maintien dans l'emploi** organise un temps d'information et d'échanges le **13 juin de 9h à 11h** :

*Entreprises,*

**AGISSONS  
À VOS CÔTÉS  
POUR LE MAINTIEN  
EN EMPLOI**

Vos salarié(e)s sont confrontés  
à des problèmes de santé  
qui impactent leur activité :  
des outils pour vous aider.

AIST 21  
53, Avenue  
Françoise Giroud,  
21000 Dijon

**13 JUIN  
2024**

9 H  
—  
11 H

INSCRIVEZ-VOUS















## CALCULETTE Manutentions manuelles

Une nouvelle version de la **Calcullette Manutentions manuelles** (outil proposé par l'AIST 21) sera très prochainement disponible afin de vous aider à **évaluer le risque pour vos salariés.**


*NB : Manutention manuelle = toute opération de transport ou de soutien d'une charge, dont le levage, la pose, la poussée, la traction, le port ou le déplacement exige l'effort physique d'un ou de plusieurs travailleurs.*

 PREVENTION ET SANTE AU TRAVAIL

Calcullette Manutention Manuelle

 Port de charge
  Effort de tirer/pousser

[Retour au menu](#)



Participez à notre **webinaire du 19 juin (14h-15h)** pour découvrir les nouvelles fonctionnalités ! [Inscription](#)



## PASSEPORT PREVENTION

Le passeport prévention sera mis à disposition des employeurs et des organismes de formation **à partir de 2025**, et non 2024 comme initialement prévu.

Le fonctionnement ne sera pas rétroactif. Seules les formations délivrées à partir de l'ouverture de l'espace de déclaration devront être déclarées. Un simulateur est prévu en amont de l'ouverture des espaces de déclaration.



## ANNULATION DE VISITES

**L'annulation d'un rendez-vous** pour une visite doit être faite **par l'employeur** auprès de l'assistante médicale car le suivi en santé au travail des salariés est de la responsabilité de l'employeur. Le salarié ne peut annuler que ses rendez-vous pour une visite de pré reprise ou une visite à sa demande.



## ESCAPE GAME SOMMEIL

L'AIST 21 vous propose un escape-game pour **sensibiliser vos salariés au sommeil**. Les joueurs sont des enquêteurs spécialisés dans les mystères nocturnes, chargés d'élucider des énigmes pour découvrir la cause de la détérioration de la qualité de sommeil de vos salariés.

Pour qui ? **salariés travaillant la nuit**

Durée ? **2 heures au total**

Lieu ? **dans votre entreprise** (besoin d'une salle avec une table et des chaises)

Groupes ? **6 à 8 personnes par groupe**

Tarif ? cette prestation est **incluse dans votre cotisation annuelle**

**Vous êtes intéressé ?** 03.80.74.46.47 ou [v.richter@aist21.com](mailto:v.richter@aist21.com)



## DEMARCHAGE VISITES PAR TELECONSULTATION

Le Tribunal de Toulon vient de rejeter la demande de l'**entreprise GST-MEDISPAC** de demande d'attestation d'agrément. Cette entreprise propose de réaliser les visites médicales de vos salariés par téléconsultation.

Comme nous vous en avons déjà informés, cette entreprise **ne dispose pas de l'agrément nécessaire** pour cette activité délivré par l'Etat (DREETS). Ainsi, tous les documents délivrés dans le cadre de ces "visites" (avis d'aptitude, attestation de suivi) n'ont **pas de valeur juridique** et ne vous permettent pas de répondre à vos obligations en tant qu'employeur.



## AGENDA

**Réunions et webinaires du 1er semestre 2024** (inclus dans votre cotisation)

**-Prévenir le harcèlement sexuel et moral au travail** (*en partenariat avec l'UIMM et MEDEF 21*) - 28 mai (9h à 12h) - Dijon

**-WEB'DU Document unique, comment évaluer les risques psychosociaux** - 4 (9h30-10h15) et 25 juin (9h30-10h45) - webinaires

**-WEB'DU Risques chimiques : les évaluer pour mieux les prévenir** - 4 juin (11h à 12h) - webinaire

**-Que faire après un accident du travail ? Méthodologie** - 6 juin **COMPLET**

**-Découvrir les nouvelles technologies au service de la prévention (exosquelettes, cobots...)** - 12 juin (10h à 11h) - Webinaire

**-Découvrez l'offre de services de l'AIST 21** - 4 juillet (14h à 16h30) - Dijon

### Formations

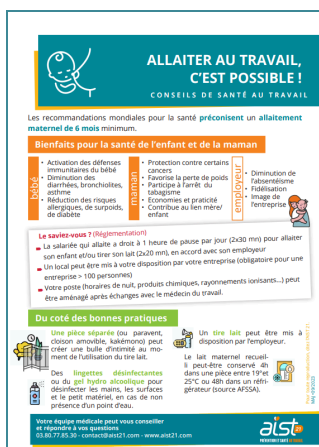
**-Premiers secours en santé mentale (PSSM)** - 1er et 2 juillet - Dijon

**-Renforcer la dimension relationnelle pour optimiser votre management au quotidien (Managers de proximité)** - 24 septembre - Beaune

**-Sauveteurs secouriste du travail (SST)** - toute l'année - Dijon et Beaune



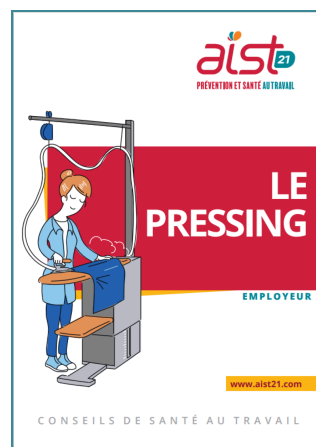
## RESSOURCES à votre disposition



Flyer  
**Allaiter au travail, c'est possible !**



Plaquette Salarié  
**Bruit au travail**



Plaquette Employeur  
**Pressing**

Retrouvez **toutes les ressources documentaires** à votre disposition sur notre [site internet](http://www.aist21.com). Commander des exemplaires papier : [ici](mailto:contact@aist21.com)



**AISt 21 (Prévention et Santé au travail)**

53 avenue Françoise Giroud - 21000 Dijon

Cet e-mail a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous recevez cet e-mail car vous êtes abonné(e) à notre newsletter. Dans le cadre de cet abonnement, vos données personnelles sont utilisées pour envoyer des informations sur l'actualité de l'AISt 21. Vos données sont conservées pendant la durée de l'adhésion à l'AISt 21. Conformément au RGPD, vous avez le droit d'accéder à vos données, de les rectifier, de les supprimer ou de vous opposer à leur traitement. Pour exercer vos droits, contacter l'AISt 21 à l'adresse [dpo@aist21.com](mailto:dpo@aist21.com) ou 53 avenue F.Giroud, 21000 Dijon, en utilisant le formulaire et la procédure disponible sur [www.aist21.com](http://www.aist21.com)

[Unsubscribe](#)